



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Mars 2010

Mairie de Morey-Saint-Denis – 03.80.34.32.77 – mairie-morey@wanadoo.fr

PRÉSENTATION VOLET PAYSAGER DE LA CARRIÈRE

M. Franck NOIROT présente le volet paysager du dossier de renouvellement et d'extension de l'exploitation de la carrière communale par son entreprise. L'autorisation accordée arrive à terme en 2015 et une permission d'exploiter est actuellement demandée pour une période de 20 années. Le réaménagement progressif de la carrière est prévu par des plantations d'arbres, d'arbustes et de pelouses sur les zones remblayées et les talus en limite de carrière, au fur et à mesure de l'extraction de la pierre.

Le Conseil Municipal rendra son avis sur cette étude paysagère lors de sa prochaine séance.

Une visite de la carrière en état de fonctionnement et en période de forages est prévue pour l'ensemble des conseillers.

VENTE DE VIGNES

Le Conseil Municipal décide, après vote à l'unanimité des membres présents, de vendre les parcelles plantées en vignes ci-dessous décrites, à M. Frédéric MAGNIEN de Morey Saint Denis, au prix de **29 413 €** le lot, valeur qui correspond au prix d'achat initial payé par la commune au GFA « Les Chaponnières ».

| Commune | Appellation | PARCELLE | | | | Prix de vente |
|-------------------|----------------|----------------|-------|---------------------------|---------------------------------------|-----------------|
| | | Lieu dit | N° | Surface (m ²) | estimation Domaines hors marge de 10% | |
| Flagey Echezeaux | Passetoutgrain | En Bollery | A 16 | 3155 | 6310 € | 6 635 € |
| | | | A 33 | 1367 | 2734 € | 2 875 € |
| | | | A 34 | 900 | 1800 € | 1 890 € |
| Gilly les Côteaux | Bourgogne | Aux Crotots | AA 70 | 1956 | 8802 € | 8 196 € |
| | Bourgogne | Aux Maladières | A 246 | 359 | 1615 € | 1 504 € |
| | | | A 247 | 1984 | 8928 € | 8 313 € |
| | | | | | 30 189 € | 29 413 € |

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié relatif à cette vente à l'étude de maître TAICLET Nicolas, notaire à Nuits Saint Georges, Côte d'Or, frais à la charge de l'acquéreur.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Compte tenu des nombreuses demandes de subventions pour des travaux de voirie, le Conseil Général de Côte d'Or laisse entendre que le dossier sur l'aménagement de la voirie de la rue de la Combe ne pourra être accepté avant le printemps 2011.

La programmation des travaux sera donc la suivante : réfection simultanée des rues Saint Roch et de la Bussière courant 2010, puis réaménagement de la rue de la Combe début 2011.

ASSOCIATION POUR LE CLASSEMENT DE LA COTE VITICOLE

L'association pour la candidature des climats du vignoble de Bourgogne, présidée par M. Aubert de VILLAINÉ, rappelle dans un courrier qu'elle se tient aussi à disposition des élus pour soutenir des projets qui pourraient valoriser et protéger les vignobles de la Côte. Dans cet ordre d'idée, le maire propose de soumettre à l'association le problème de l'érosion des « Bonnes Mares » afin de résoudre les complications de traitement des eaux de ruissellement avec les représentants de la profession viticole.

ORGANISATION DES CENTRES DE SECOURS DE LA COTE D'OR

Un résumé de la réorganisation des secours en Côte d'Or est présenté par le 1^{er} adjoint. Aucun changement notable n'est prévu pour le SIVU du CPI Morey / Chambolle.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le SICECO répond à la demande de la commune concernant l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public dans la rue de la Combe. Le coût annoncé à la charge de la commune s'élève à 235 000,00 €. Le Conseil Municipal se prononce unanimement défavorable à la poursuite du projet.

DEMANDE D'ACHAT DE PARCELLES COMMUNALES

M. Samuel LENOIR formule par lettre du 05/02/2010, une demande d'achat de trois parcelles communales : A89, A90 et A91, lieudit « En la Rue de Vergy » pour une superficie totale de 2 ha 81 a 15 ca, entre la carrière et ses propriétés.

Le Conseil Municipal se propose d'effectuer une visite des lieux et de voir avec lui quels sont ses projets relatifs à cet emplacement.

INFORMATIONS SUR LE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

Une information est délivrée concernant l'avenir du laboratoire départemental d'analyses de la Côte d'Or qui, bien que très performant, est pénalisé par une mise en consultation qui a donné priorité au prix plutôt qu'à la qualité et accordé ainsi la préférence à un laboratoire privé de Lyon.

CONSOMMATION DE L'EAU DANS LES ÉCOLES

Les résultats d'analyses d'eau communiqués dernièrement font apparaître une teneur en oxadixyl et terbuméton supérieure aux normes françaises. Cependant aucune restriction d'usage n'est prononcée. Malgré tout, pour tenir compte d'une plus grande vulnérabilité des enfants par rapport aux adultes, il est décidé de fournir de l'eau minérale en bouteilles aux écoles et à la garderie cantine, bien que cette décision n'incombe pas à la municipalité.

De nouveaux contrôles sont prévus pour suivre l'évolution des paramètres.

ACCESSIBILITÉ AUX HANDICAPÉS

L'obligation à brève échéance de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des voiries et bâtiments communaux, nécessite des connaissances en matière de réalisation de diagnostic. Or le CNFPT organise des stages de formation sur le sujet auxquels les élus peuvent prendre part, dans la mesure de places disponibles. L'adjoint des bâtiments est candidat à cette formation éventuelle.

TRAVAUX O.N.F POUR 2010

Le programme des travaux à réaliser par l'ONF dans les coupes forestières pour l'année 2010 est étudié par les garants et le garde forestier. Certains travaux seront différés. Le montant du devis accepté s'élève à **9 376,69 € TTC**. Les travaux de broyage et de dépressage proposés dans les parcelles 6 et 33 n'ont pas été retenus. L'acceptation du devis est assortie d'une demande expresse d'achèvement des travaux approuvés au programme précédent.

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE

Une étude hydrogéologique réalisée par le syndicat des Eaux de Vosne Romanée montre que le périmètre de captage de la source qui alimente la station de pompage est beaucoup plus étendu qu'imaginé. Cette étude souligne également le risque de débordement du bassin d'orage installé trop près de la station de pompage, avec le mélange d'eaux de ruissellement, non filtrées.

TRAVAUX RUE DE LA COMBE

Le coût de l'extension de 763 m de canalisation gaz dans la rue de la Combe est pris en charge par le SICECO qui assure la compétence GAZ, moyennant une participation de la commune. Le règlement de cette contribution financière est finalisé par convention signée par le SICECO et GRDF et la commune s'engage à reverser au SICECO la somme de 6 400,00 € hors taxes soit **7 654,40 € TTC**, selon le devis N°R34-0902012/001001.

QUESTIONS DIVERSES

- une campagne de vaccination gratuite est ouverte aux habitants, les intéressés sont invités à se faire connaître en mairie.
- Un arrêté municipal de circulation est prononcé pour la rue Basse. Il interdit la circulation et le stationnement des poids lourds de plus de 3,5 tonnes dans l'ensemble de la rue Basse et une partie de la Rue Ribordot. Le stationnement sera interdit à tout véhicule, dans les deux sens de circulation, depuis le carrefour avec la rue Ribordot jusqu'à la fin du mur du Clos Sorbé.
- Communications des faits divers marquants par la gendarmerie.
- Mémoire en désistement de la part de M. et Mme Gibourg R.
- Rappel de la Loi du 20 juin 2008 relative aux chiens dangereux. Les propriétaires ont l'obligation de se déclarer en mairie, sous peine d'amende et d'emprisonnement.
- De nombreux vols de fleurs au cimetière ont eu lieu ces derniers temps. Merci de nous signaler si cela vous est arrivé.
- Cérémonie, du 8 mai à Morey-Saint-Denis, à 10h45.

Prochain Conseil : le 26/05/2010, à 19h, en séance publique.